

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre Juillet à vingt heures zéro minute, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Yvias à la Salle des Fêtes communale,

Etaient présents : LE GRAET Karine, CARRIER Jean, COLLET Philippe, EON Catherine, GRANAL Delphine, HUCHET Jean-Paul, LE MEUR Daniel, LIBOUBAN Nicolas, LE GONIDEC Julie, LE GONIDEC Jérémy, LE PIVER Alan, DELHOMEZ Sylvie, PERON Samuel, Jeanne BOBO, LE COZLEER Magalie

Etaient excusés :

Secrétaire de séance : Mme LE COZLEER Magalie

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire propose à tous les membres du conseil municipal de s'investir dans les projets de l'équipe municipale et de s'inscrire au maximum dans les commissions.

Commission des finances : Delphine GRANAL, Sylvie DELHOMEZ, Daniel LE MEUR, Karine LE GRAET, Jean CARRIER.

Commission voirie, bâtiments et urbanisme : Alan LE PIVER, Samuel PERON, Nicolas LIBOUBAN, Jérémy LE GONIDEC, Jean-Paul HUCHET, Daniel LE MEUR, Philippe COLLET.

Commission école et cantine : Sylvie, DELHOMEZ, EON Catherine, Julie LE GONIDEC, Jeanne BOBO, Samuel PERON, Alan LE PIVER, Philippe COLLET, Nicolas LIBOUBAN.

Commission culturel et patrimoine : Samuel PERON, Jean-Paul HUCHET, Catherine EON, Jeanne BOBO, Delphine GRANAL, Sylvie DELHOMEZ.

Commission du personnel communal : Jean CARRIER, Julie LE GONIDEC, Catherine EON, Jean-Paul HUCHET, Jérémy LE GONIDEC, Alan LE PIVER, Nicolas LIBOUBAN.

Commission appel d'offres : Président : Karine LE GRAET titulaires : Alan LE PIVER, Nicolas LIBOUBAN, Daniel LE MEUR suppléants : Jean-Paul HUCHET, Samuel PERON, Jean CARRIER.

Commission Action Sociale : Sylvie DELHOMEZ, Samuel PERON, Catherine EON, Julie LE GONIDEC, Delphine GRANAL.

Accord unanime des membres du conseil municipal.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Nom de l'organisme	Nb d'enfants concernés	Subvention versée
Twirling club les alizées	4 adhérents	40
Les Steredenn d'Armor	1 adhérent	10
Goëlo judo Paimpol	5 adhérents	50
Pays de Paimpol Athlétisme	3 adhérents	30
Entente cycliste pays de Paimpol	4 adhérents	40
Club de natation Paimpol-Goëlo	3 adhérents	30
Cirque en Flotte	2 adhérents	20
Tennis club de Plouézec	2 adhérents	20
Rugby Club Saint Briec	3 adhérents	30
Paimpol HANDBALL	5 adhérents	50
CFA Côtes d'Armor Plérin	1 élèves	10
Chambre des métiers et de l'Artisanat service apprentissage	8 élèves	80
Collège Saint Joseph Association sportive	7 élèves	70
Collège Chombart de Lauwe voyage Allemagne	3 élèves	60
Collège Chombart de Lauwe Foyer socio éducatif	34 élèves	340
Favec 22 veufs et veuves		50
Dons d'organe ADOT		100
Pierre Bigaut (mucoviscidose)		30
Asso Leucémie espoir 22		30
CASCI Plouézec		150
Visite des malades à l'hôpital Paimpol		50
Donneurs de sang		100
Rose espoir (ligue contre le cancer)		100
Association Rêves de Clown		100
Comice agricole		100

Associations extérieures

Sous Total

1 690 euros

Associations locales

Comité de jumelage Kerfot Yvias Cers		200
Club du Leff		200
anciens combattants		200
société de chasse		200

amicale laïque RPI Yvias		200
troupe théâtrale Yvias		200
Maquettisme ferroviaire		200

Sous Total 1 400 euros
Total général : 3 090 euros

Accord unanime des membres du conseil municipal.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission des impôts directs (CCID) composée du Maire et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants (communes inférieures à 2 000 habitants). La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle d'un mandat de conseiller municipal. Cependant, la commune doit faire 24 propositions de personnes et que seules 12 seront retenues.

Civilité		Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions Directes locales
Mme	BOBO	Jeanne	22/10/1989	1 Pan Bihan Traou 22930 YVIAS	
M.	CARRIER	Jean	11/08/1950	2 Le Plantenou 22930 YVIAS	
M.	COLLET	Philippe	08/09/1975	16 Lot. De St Judoce 22930 YVIAS	
M.	EON	Catherine	11/03/1973	4 Route du Clandy 22930 YVIAS	
Mme	GRANAL	Delphine	25/01/1971	2 Le Porzou 22930 YVIAS	
M.	HUCHET	Jean-Paul	29/12/1971	16 Route de Pors Hir 22930 YVIAS	
M.	LE MEUR	Daniel	23/02/1961	16 Le Calvaire 22930 YVIAS	
M.	LIBOUBAN	Nicolas	20/03/1985	9 Poulouët 22930 YVIAS	
Mme	LE COZLEER	Magalie	30/06/1982	4 Kernou Traou 22930 YVIAS	
Mme	LE GONIDEC	Julie	17/11/1989	6 Kergonan 22930 YVIAS	
M.	LE GONIDEC	Jérémy	28/03/1994	2 An Argoat 22930 YVIAS	
M.	LE PIVER	Alan	13/05/1988	22 Poulouët 22930 YVIAS	
Mme	DELHOMEZ	Sylvie	22/08/1977	Crech Faro 22930 YVIAS	
M.	PERON	Samuel	03/04/1984	10 Place de la Mairie 22930 YVIAS	
Mme	MENGUY	Evelyne	31/05/1961	7 Bellevue 22930 YVIAS	
M.	LE CALVEZ	Loïc	05/10/1958	Toulnez 22930 YVIAS	
M.	LE COR	Jean-Louis	09/08/1969	Le Danot 22930 YVIAS	

M.	LE PIVER	Stéphane	20/04/1964	Kerelec 22930 YVIAS	
M.	LE GONIDEC	Bernard	11/06/1958	Kernou 22930 YVIAS	
M.	LE MALEFAN	Louis	04/09/1940	Kervoquin 22930 YVIAS	
Mme	DUFLOT	Catherine	28/12/1956	8 Place St Ivy 22930 YVIAS	
M.	LE PEUCH	Joseph	03/10/1939	La Petite Tournée 22930 YVIAS	
M.	GRANAL	David	30/03/1971	2 Le Porzou 22930 YVIAS	
M.	DELHOMEZ	David	16/11/1980	Crech Faro 22930 YVIAS	

Accord unanime des membres du Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE :

Suite à la modification du montant des indemnités versées au Maire et aux adjoints, il convient de réaliser des virements de crédits entre chapitre.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 012 article 6218 : - 5000 euros
Chapitre 65 article 6531 : + 5000 euros

Accord unanime des membres du Conseil Municipal

POINT TRAVAUX

M. LE PIVER indique qu'il était nécessaire d'équiper l'agent communal des services techniques d'un pulvérisateur pour l'arrosage des fleurs.

Une consultation a été lancée auprès de 3 fournisseurs :

- MS EQUIPEMENT : 2 869,00 € HT
- ETS LE MOAL : 1 700,00 € HT
- SAS PMS : 3 401,50 € HT

Il est proposé de retenir l'offre de ETS LE MOAL pour un montant de 1 700,00 € HT.

Accord unanime des membres du Conseil Municipal

INFORMATION : RECRUTEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Recrutement de Madame DOLLO Florence au poste de secrétaire de mairie.

Madame DOLLO Florence travaille actuellement à la Mairie de Lézardrieux.

Elle doit prendre ses fonctions à Yvias le 1^{er} Septembre 2020.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Le Maire et le premier adjoint siègent au niveau du Conseil Communautaire de l'agglomération ainsi qu'aux commissions intercommunales, il faudra désigner 3 conseillers avant la fin du mois d'Août pour siéger aux différentes commissions intercommunales.

PROJET CULTUREL

Samuel PERON adjoint à la culture présente l'animation qu'il souhaite organiser sur la Commune. Il a déposé un dossier auprès du Conseil départemental pour l'appel à projet « Cultures Communes en Côtes d'Armor » visant à soutenir les projets culturels, son projet a été retenu et il a obtenu une aide d'un montant de 2 000,00 €.

La journée se déroulera le Samedi 08 Août avec des ateliers pour les familles, initiation à l'escrime, jonglage, maquillage pour enfant et spectacle festif en soirée.

Les Tisseurs de Brume et l'Image qui parle, interviendront pour un montant total de 1 700,00€.

Il faut prévoir la publicité pour le spectacle.

Une Commission sera prochainement organisée par Samuel PERON.

ABRIBUS

Une demande a été faite à la mairie pour mettre un abribus dans le bourg. Il est envisagé de déplacer l'arrêt de bus sur le parking de l'ancienne école où il y a déjà un abribus d'installé. Une demande va être effectuée auprès de GPA et d'AXEO.

POTEAU INCENDIE

Le poteau incendie situé dans le bourg est défectueux. La SAUR va adresser un devis pour le remplacer.

QUESTIONS DIVERSES

- Jérémy LE GONIDEC demande s'il y a des chemins pour circuler en quad sur la Commune.
- Jeanne BOBO demande si les mesures pour la rentrée scolaire prochaine ont été reçues concernant le COVID-19. Pour le moment, il n'y a pas d'information sur le protocole.
- Daniel LE MEUR demande s'il est possible d'installer un panneau 70 sur la route Yvias-Plourivo. Un point va être fait pour lister les portions de routes où la vitesse est excessive sur la Commune.
- Le Maire informe le conseil municipal qu'un panneau de lieu-dit a été retrouvé dans le Leff.

➤ Pendant les congés de l'agent communal du 09 au 18 Septembre, un planning va être mis en place pour l'arrosage des fleurs dans le bourg.

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents.